

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES

RECTIFICATIF N° 78/336 DU 29 AVRIL 1978
au décret n°77/744 du 26 Décembre 1977
portant nomination de Monsieur Albert
KOLOLO, Inspecteur de l'Enseignement
Primaire de 8° échelon en qualité de
Directeur des affaires administratives
et Financières au Secrétariat Général
à l'Information.-

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU
PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN

AU LIEU DE

Article Ier.- Monsieur Albert KOLOLO, Inspecteur Principal
de 8° échelon précédemment en service au Ministère de l'Éducation
Nationale est nommé Directeur des affaires administratives au Se-
crétariat Général à l'Information.

L I R E

Article Ier.- Monsieur Albert KOLOLO, Inspecteur de l'Enseignement
Primaire de 8° échelon précédemment en service au Ministère de
l'Éducation Nationale est nommé Directeur des affaires administra-
tives et Financières au Secrétariat Général à l'Information.

Le reste sans changement.

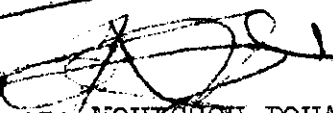
Fait à Brazzaville, le 29 AVRIL 1978

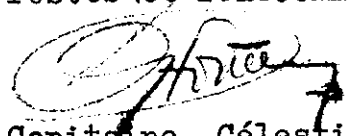
Par le Deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef
du Gouvernement, Ministre du Plan.

~~Colonel Louis SYLVAIN GOMA~~

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,

Le Ministre de l'Information et des
Postes et Télécommunications.


Alphonse MOUISSOU-POUATI.


Capitaine Célestin GOMA-FOUTOU.

Le Ministre des Finances

